

Université Paris Nanterre **Axes stratégiques 2020-2024**

La stratégie de l'Université Paris Nanterre pour les années 2020-2024 se situe dans la continuité du positionnement du précédent contrat, axé sur trois dimensions liées, qui témoignent de son attachement au cadre du service public : démocratisation de l'enseignement supérieur, référence en matière scientifique et engagement dans la société. Sur la base du travail d'autoévaluation, des séminaires d'équipe présidentielle, des directions d'UFR et Instituts, des responsables administratifs de services et composantes, mais aussi d'une plateforme de consultation ouverte à toute la communauté universitaire, des projets ont émergé pour donner corps aux orientations stratégiques. Cette base servira aux négociations avec le ministère pour obtenir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces actions dans le cadre du dialogue contractuel.

I- Gouvernance et organisation

Innover en matière de transparence et de participation

- Inscrire dans les statuts le principe d'une consultation large de la communauté (type plateforme numérique) préalable à l'adoption du projet quinquennal d'établissement par les instances, mais aussi le principe d'une réunion ouverte sur le bilan de l'année et les perspectives de l'année à venir (en plus du rapport d'activité adopté en CA) et de réunions publiques sur les réformes touchant l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Mettre en place un processus de fiabilisation des données et de communication interne permettant : de rendre accessibles à tous (*open data*) le maximum de chiffres clés de l'établissement à jour et les décisions des instances, d'informer sur les chantiers (immobiliers ou autres) en cours ;
- Mieux valoriser les atouts de l'université : vie de campus (sport, culture, espaces verts) ; offre de formation (notamment pour développer l'attractivité en master et doctorat) ; activités de recherche ;
- Mettre en place un budget participatif.

Généraliser la démarche qualité et la responsabilité sociétale

- Formaliser la démarche qualité et améliorer le service rendu à la communauté universitaire dans l'ensemble des composantes et services de l'université et en faire une priorité ;
- Refonder la fonction patrimoine (pilotage, organisation, modalités de développement), afin de mieux saisir les opportunités offertes par les partenariats territoriaux, de mettre concrètement en œuvre le plan de rénovation des bâtiments (alliant qualité de vie au travail, performance énergétique et engagement écologique) et de conduire une politique ambitieuse et coordonnée de valorisation financière des espaces et des équipements de l'université ;

- Poursuivre l'action entamée en matière de modernisation des outils numériques et de développement de leur usage (dématérialisation, formation au numérique), dans le cadre des règles nationales de protection des données personnelles ;
- Développer la production d'indicateurs, en poursuivant le déploiement des outils numériques nécessaires, nous permettant de continuer à nous positionner dans les différents classements nationaux et internationaux ;
- Structurer et formaliser notre capacité à répondre aux appels à projet (accompagnement de la réponse, mise en place des dispositifs financés en lien avec les composantes et services, suivi des actions), en lien avec la ComUE UPL ;
- Poursuivre les actions et engagements environnementaux (déplacement, énergie, déchets, achat...) et renforcer la sensibilisation de la communauté universitaire à ces questions.

Développer l'offre de service pour la communauté universitaire

- Créer des lieux conviviaux en extérieur (buvettes, concerts éphémères, cinéma de plein air) et en intérieur (espaces de travail collectifs, espaces pour déjeuner), et organiser un événement annuel impliquant toute la communauté et ouvert au public extérieur ;
- Continuer à développer l'offre culturelle (spectacles et pratiques), en s'appuyant notamment sur de nouveaux partenariats, sur le Théâtre Bernard-Marie Koltès rénové et sur l'ouverture du Musée de La contemporaine à l'entrée du campus de Nanterre ;
- Faire de la perspective des JO 2024 un levier de développement de la politique sportive de l'université ;
- Elargir les horaires et jours d'ouverture des bibliothèques et développer des tiers-lieux, sur le modèle du Centre de ressources et cultures numériques qui ouvrira en 2020-2021 ;
- Poursuivre et mettre en valeur les projets menés avec les quartiers environnants, et travailler notamment, en partenariat avec les collectivités territoriales, à l'ouverture d'une crèche, ouverte aux étudiants, personnels et habitants ;
- Développer et diversifier l'offre de restauration sur les campus et aux alentours, et ajuster l'offre CROUS et l'offre des distributeurs (produits sains, locaux, repas végétariens).

Améliorer encore la qualité de vie et de travail sur les campus

- Mieux diffuser la charte du savoir-vivre ensemble et formaliser des plans d'action contre les discriminations et les harcèlements ;
- Mettre en place une politique « bien-être » (sport pour tous, parcours santé sur les campus, espace de sieste déconnecté) ;
- Mettre en place une charte des temps et les modalités de l'exercice d'un droit à la déconnexion ;

- Mieux répartir, entre les enseignants, les responsabilités pédagogiques et poursuivre la politique de libération de temps pour la recherche ;
- Améliorer les procédures de remplacement et de recrutement des BIATSS, notamment pour atténuer les effets de turn-overs importants ;
- Rendre publics les points d'étapes annuels sur le schéma directeur handicap et renforcer les dispositifs de suivi psychologique et social pour les étudiants et les personnels.

II- Stratégie de formation et recherche

Faire de la transformation et de l'innovation pédagogiques une priorité

- Soutenir le développement de l'innovation pédagogique par une structure dédiée (laboratoire d'innovation pédagogique et numérique) avec un conseil permettant les échanges entre acteurs de la pédagogie (enseignants, mais aussi administratifs et étudiants), un appui administratif pérenne et des équipements du type *learning lab* et CRCN ;
- Mettre en place une politique de reconnaissance de l'investissement dans l'innovation pédagogique (promotions, CRCT, dotations des UFR) ;
- Favoriser le développement de la modularisation et de l'hybridation – format numérique, cours en langue étrangère, formation continue – ;
- Permettre à tous les étudiants de mener au moins un projet personnel ou collectif par cycle d'étude ;
- Mettre les enjeux de décryptage des sources à l'heure du numérique (*fake news*) au cœur de notre pédagogie, en s'appuyant notamment sur les compétences des conservateurs de bibliothèque ;
- Renforcer la pluridisciplinarité dans les cursus.

Créer une communauté apprenante

- Faire de nos étudiants les ambassadeurs de l'université dans leur lycée d'origine, en renforçant notamment les dispositifs « Cordées de la réussite » et en organisant des journées « vis ma vie d'étudiant-e » ;
- Généraliser les systèmes de parrainage entre étudiants, de tutorat entre étudiants et de délégués de promotion ;
- Généraliser les remises de diplômes ;
- Mettre en place une véritable politique *alumni* ;
- Développer le mentorat d'étudiant-e-s par des salariés ;

- Organiser un parcours d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s de manière intégrée entre les différents services impliqués et les UFR / Instituts.

Mieux valoriser les compétences acquises à l'université auprès du monde socio-économique

- Structurer les formations en blocs de compétence dans une perspective de formation tout au long de la vie ;
- Favoriser la reconnaissance académique des compétences « non académiques » (*soft skills*, activités d'engagement, activités sportives et culturelles, etc), en lien avec la ComUE UPL ;
- Davantage impliquer le monde professionnel dans nos cursus, notamment les entreprises du territoire ;
- Poursuivre le développement de l'entrepreneuriat étudiant, en lien avec la ComUE UPL ;
- Développer l'offre de formation continue, avec des formats adaptés (modules courts, enseignement à distance) et un modèle économique permettant de développer de nouvelles ressources.

Promouvoir la recherche et son implication dans la société

- Initier à la recherche dès la licence et avoir comme objectif que tout service d'enseignant-chercheur titulaire comprenne au moins un enseignement en licence, notamment en première année ;
- Formaliser le niveau doctoral (formation, durée, financements) en se rapprochant des standards internationaux les plus exigeants et en renforçant la dimension de professionnalisation, en lien avec la ComUE UPL ;
- Mettre en place une politique incitative pour systématiser le dépôt sur HAL – politique d'*Open Science* — (promotions, CRCT, dotations des unités de recherche), en lien avec la ComUE UPL ;
- Structurer le pôle science et technologie de l'établissement (rapprochement des sciences de l'ingénieur, des informaticiens et des mathématiciens) et se rapprocher d'établissements de l'ESR pour favoriser les croisements SHS / ST en formation (initiale et continue) et en recherche ;
- Appuyer la reconfiguration de la Maison Archéologie et Ethnologie en MSH Mondes, en impliquant plus d'unités de recherche et La contemporaine ; accompagner les fédérations de recherche existantes et poursuivre la mise en place de fédérations d'unités de recherche liant le disciplinaire et l'interdisciplinaire ;
- Faire de l'appartenance à Condorcet une opportunité majeure pour le plus grand nombre d'unités de recherche ;
- S'appuyer sur l'infrastructure nationale CollEx-Persée, dans laquelle La contemporaine est tête de réseau documentaire, comme le Grand Equipement Documentaire du Campus

Condorcet, et sur la TGIR Huma-Num pour promouvoir une politique innovante de ressources pour la recherche ;

- Développer les partenariats de recherche avec les acteurs socio-économiques du territoire (en particulier à La Défense), notamment en s'appuyant sur les chaires de la Fondation de l'université ;
- Engager des démarches de science participative, en s'appuyant notamment sur le projet « Archives citoyennes du futur » porté par La contemporaine dans son nouveau bâtiment, par exemple pour des projets territoriaux ;
- Elaborer des modalités qualitatives d'évaluation de la recherche.

Porter notre stratégie originale à un niveau international

- Défendre à l'international notre conception d'une université ouverte, responsable, engagée, dans l'esprit des signataires des « Universités contre la peine de mort » et des signataires de la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche, des universités accueillant des étudiants et des chercheurs en situation d'exil et des universités labellisées « Développement durable et responsabilité sociale », etc ;
- Participer à une alliance d'universités européennes développant des passerelles et des cursus communs, et facilitant toutes les formes de mobilité internationale (courtes ou longues, physiques ou virtuelles, etc), en s'appuyant notamment sur les outils numériques ;
- Organiser des universités d'hiver, de printemps et d'été permettant d'accueillir les étudiants de nos partenaires internationaux sur des durées plus courtes qu'un semestre ;
- S'appuyer sur le réseau d'alumni à l'international pour développer les opportunités de stages à l'étranger ou les partenariats académiques ;
- Sous la forme d'une « Maison Internationale », améliorer notre politique d'accueil des étudiants, enseignants et chercheurs internationaux et renforcer le soutien aux projets internationaux de nos étudiants et de nos collègues en rassemblant en un lieu unique les actions menées dans les différents services.